

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETENom et code du produit: **Fauch Brennwertkesselreiniger****OF041**

Utilisation recommandée:

Nettoyant pour l'application professionnelle en industrie et le commerce

Nom, adresse complète de la Société:

hebro chemie GmbH**Rostocker Str. 40****41199 Mönchengladbach**Téléphone d'urgence : **02166/6009-0**

Téléfax d'urgence : 02166/6009-99

Téléphone de la Société: **02166/6009-0****2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.**

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 93/112/CEE.

EINECS	Noms/Phrases R	Symb.	Conc.-%
231-633-2	acide phosphorique		
7664-38-2	34	C	25 - 50
	Dodecanol, ethoxyliert (2-5 EO)		
9002-92-0	41-50	Xi,N	< 2.5

Notes supplémentaires:

Les textes en clair des R-phrases voir sous le rubrique 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le contenu et les dangers indiqués sur cette fiche de sécurité sont valables pour le produit concentré. Le produit est normalement appliqué en dilution dans l'eau.

Classification:

C	corrosif
34	Provoque des brûlures.

4. PREMIERS SECOURS**Cas général:**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre, garder les voies respiratoires libre.

Contact avec les yeux:

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon, rincer abondamment avec de l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Ingestion:

NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Risque de dommage de la muqueuse du intestin et ventre. Consulter immédiatement un médecin.

5. **MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction recommandés:

mousse résistant aux alcools, CO₂, poudre, eau pulvérisée

A ne pas utiliser:

Recommandations :

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz nocives.

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Indications supplémentaires:

Des récipients fermés à proximité du fourneau avec l'eau refroidissent.

Des eaux d'extinction ne peuvent pas être arrivées dans la canalisation.

6. **MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**

Précautions individuelles:

Port de gants de protection et de lunettes de sécurité obligatoire. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement:

Ne pas laisser le produit ou les eaux polluées par le produit se répandre dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes de nettoyage:

Endiguer le produit pour le récupérer. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant, tel que du charbon actif ou des granulés inertes solides. Petites quantités ou restes peuvent être dilués avec beaucoup d'eau et ensuite neutralisés avec du chaux ou soude. Le placer dans des conteneurs de rejet adéquats et les éliminer éliminer selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. **MANIPULATION ET STOCKAGE.**

Manipulation.

Le produit est utilisé en dilution aqueuse.

Mesures techniques de protection:

Respecter les précautions générales de lutte contre l'incendie de l'entreprise. Stocker la préparation dans des emballages résistants aux acides (emballages en plastique). Garder les emballages solidement fermés.

Stockage.

Stocker conformément à n.a.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker entre 1 et 35 °C dans un endroit sec, bien ventilé.

Stocker à l'abri des substances alcalines. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

8. **CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE.**

Mesures d'ordre technique.

Des mesures spécifiques ne sont pas nécessaires.

Valeurs limites.

Valeurs limites d'exposition pour :

EINECS	Noms	VLE	VME
231-633-2	acide phosphorique	3.0	1.0 mg/m ³

La valeur indiquée les TRGS 900 et/ou TRGS 901 ou les VCI-valeurs indicative travail de lieu de tableau valables lors de l'établissement sont prises.

Fiche de securite 91/155/EEC

Code du produit:

Fauch Brennwertkesselreiniger

Date: 17.08.06

Date de la révision: 14.11.05

Page: 4/5

Fort effet corrosif sur les muqueuses et la peau. Eviter tout contact avec les yeux à cause de la possibilité de dommage irreversibile. Par ingestion fort effet corrosif sur la bouche et la gorge, ainsi que danger de la perforation de la oesophage et ventre.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne pas éliminer ensemble avec les déchets commun.

Code de déchets (EWC-Code):

110105

acides de décapage

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

ADR/RID

Classe : 8

UN-No.: 1805

Fiche signalétique des danger:8

Nom sur doc. de transport: PHOSPHORSÄURE, flüssig

Contient:

Groupe d'emballage: III

IMDG

Classe: 8

UN-No.: 1805

Correct technique nombre:

Groupe d'emballage: III

Marine polluant: n.a.

ICAO/IATA Classe : 8

UN-No.: 1805

Correct technique nombre: phosphoric acid

Groupe d'emballage : III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Aux termes de Substances Dangereuses réglementaires.

Le produit est étiqueté comme suit:

classe de danger:

C corrosif

contient :

acide phosphorique

phrases R:

34 Provoque des brûlures.

phrases S:

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

autres phrases:

n.a.

16. AUTRES INFORMATIONS.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2:

34 Provoque des brûlures.

41 Risque de lésions oculaires graves.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Les indications dans cette fiche signalétique de sécurité sont nécessaires après § 6 du règlement de substance dangereuse en relation avec la directive 91/155/CEE.
